



Cycle de Conférences « Les Outre-Mer français »
Première séance du 17 juin 2025 à 15 h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris
accessible en présentiel et en visioconférence
présidée par **Christine Desouches**

**« La gestion et les enjeux de l'éloignement et de la distance
des Outre-mer français »**

PROGRAMME

Ouverture

Christine Desouches, Présidente – ASOM

Introduction

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation du thème de la séance

Jean du Bois de Gaudusson, 3^e section – ASOM

Communications

François Bart, Professeur de géographie, 3^e section – ASOM :

- *Outre-mer français, petites îles, immenses territoires, longues distances (une approche par la carte et les chiffres)*

Jean du Bois de Gaudusson, Professeur de droit public, 3^e section – ASOM

- *Les Outre-mer entre droit au rapprochement et droit à la différence (les institutions toujours sous injonctions contradictoires)*

Ferdinand Mélin-Soucramanien, Professeur de droit public, Président du Conseil d'administration de l'Institut national du service public.

- *"Les Outre-mer français : vers une souveraineté flexible ?"*

Échanges avec la salle

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



Présentation de la séance, des intervenants et résumés de leurs interventions

Note de présentation

Il s'agit de prendre acte d'une donnée: l'éloignement et la distance, dans les rapports entre les Outre-mer français, leur environnement géographique et l'espace hexagonal. Connus, classiques, on serait tenté d'écrire relevant de l'évidence, ce sujet revêt une importance accrue face au phénomène de la globalisation à une époque de... mondialisation, et aux aspirations contradictoires des acteurs tant ultramarins que « métropolitains » et européens.

Cette séance s'inscrit dans la perspective de rendre compte d'une situation complexe, sujette à tant d'analyses et d'interprétations divergentes et opposées, et de poursuivre voire renouveler la réflexion devenue nécessaire sur quelques-uns des défis spécifiques liés, c'est le parti adopté, à leur distance tant avec la métropole qu'avec l'Europe auxquels sont confrontés ces Outre-mer dispersés à travers le globe et sur les approches et stratégies développées pour y faire face.

Avec les communications qui suivent présentées par deux académiciens et par une personnalité très au fait et investie sur les questions ultra-marines y compris sur le terrain, s'ouvre un débat qui se prolongera sur l'année.

François Bart, Professeur de géographie, 3^e section – ASOM :

François Bart, professeur honoraire de géographie, a enseigné en particulier à l'Université Nationale du Rwanda, ainsi que dans les universités d'Aix-Marseille et Bordeaux. Spécialisé dans la géographie des espaces tropicaux, il a aussi, depuis plus de trente ans, régulièrement travaillé, avec des collègues locaux, dans les Outre-mers français, aux Antilles (Martinique et Guadeloupe), dans l'océan Indien (Réunion) et dans le Pacifique (Polynésie et Nouvelle Calédonie). C'est dans l'île de la Réunion, qu'il a le plus réfléchi sur ces territoires, à l'occasion de soutenances de thèses, de colloques (invité au colloque « Indianocéanie » de Saint-Denis de la Réunion en 2018, participation aux Entretiens d'Outre-Mer à Saint-Pierre en 2023), et d'activités de recherche. Il a publié plusieurs articles sur l'île de la Réunion.

Outre-mer français, petites îles, immenses territoires, longues distances (une approche par la carte et les chiffres)

Cette présentation introductive a pour objectif principal de rappeler les dimensions considérables de l'espace géographique des outre mers français. Au-delà des superficies

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



modestes de nombre de ces territoires, en particulier des îles, les superficies considérables des eaux territoriales et surtout des ZEE qui leur sont associées font de la France d'outre-mer une grande puissance maritime et océanique.

Il est donc important de réfléchir aux atouts et aux contraintes qu'impliquent l'immensité, les longues distances, l'éloignement, non seulement en termes de communications et transport, mais aussi de coût, de distance culturelle, de décalages horaires etc. Cette approche spatiale de la France ultramarine permettra ultérieurement des réflexions d'ordre économique, juridique, technique, politique et autres

Jean du Bois de Gaudusson, Professeur de droit public, 3^e section – ASOM

Jean du Bois de Gaudusson, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux, a été expert auprès de la Commission de l'Océan indien, conseiller en service extraordinaire à la Cour constitutionnelle de l'Union des Comores, professeur invité aux universités de La Réunion, des Antilles -Guyane, de Nouvelle-Calédonie. Il est l'auteur de nombreux articles et communications portant sur l'Outre-mer français, dont « Mayotte au carrefour des droits constitutionnels français et comorien » (dir. H Bonin), colloque conjoint ASOM-Université de Bordeaux sur « Quel(s) avenir(s) pour les statuts de l'Outre-mer » (2013), Séance commune avec l'Académie de marine sur « Mer et outre-mer » (2012), Les rendez-vous de l'histoire de Blois, 2022...)

Les Outre-mer entre droit au rapprochement et droit à la différence (les institutions toujours sous injonctions contradictoires)

L'éloignement et cette distance peuvent être considérés facteurs à la fois d'inégalités, de retards de développement par rapport à la métropole et d'exclusion, tantôt reconnus pour être gommés, tantôt soulignés pour reconnaître et développer la différence. Les Outre-mer se trouvent ainsi confrontés à des aspirations contradictoires. La question des institutions - qui apparaît toujours - en donne une illustration renouvelée à la fois par les évolutions des Outre-mer et par les nouvelles approches du système constitutionnel et administratif français.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr



Ferdinand Mélin-Soucramanien, Professeur de droit public, Président du Conseil d'administration de l'Institut national du service public

Ferdinand Mélin-Soucramanien, originaire de La Réunion, est agrégé des Universités et, depuis 2022, Président du Conseil d'administration de l'Institut national du service public (INSP). Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, il y enseigne le droit constitutionnel et le droit des Outre-mer dans le cadre d'un cours de 35h en première année de Master en droit public. Il a créé, dans cette Université, le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État (CERCCLE). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels : Droit constitutionnel, 43^{ème} édition, Sirey, 2025.

Sur les Outre-mer, il a publié de nombreux articles et ouvrages, dont en 2003, aux presses universitaires de Bordeaux : L'Outre-mer français : un modèle pour la République ? dans lequel est, pour la première fois, proposée une fusion des articles 73 et 74 de la Constitution en une « clause Outre-mer » unique. Il a également effectué plusieurs missions officielles et, en particulier, mandaté par le premier ministre de l'époque, M. Manuel Valls, il a été désigné en 2015 « expert de confiance » pour l'évaluation quantitative du litige concernant les listes électorales provinciales de Nouvelle-Calédonie. Il est aussi le co-auteur d'un rapport officiel intitulé : Réflexions sur l'avenir institutionnel sur la Nouvelle-Calédonie, paru à la Documentation française. En 2018, il a fondé L'Association des juristes en droit des Outre-mer (L'AJDOM) qu'il préside depuis lors. En 2021, il a été à l'initiative de la création d'une Chaire Outremer à Sciences-Po Paris. Il est fréquemment auditionné par les commissions des lois et les délégations parlementaires outre-mer de l'Assemblée nationale et du Sénat sur des questions relatives aux outre-mer en général et à la Nouvelle-Calédonie en particulier.

"Les Outre-mer français : vers une souveraineté flexible ?"

Il s'agira ici d'évoquer le fait que, si on excepte peut-être Wallis-et-Futuna et La Réunion, tous les territoires français situés outre-mer s'interrogent actuellement de manière plus ou moins aigüe sur la nature de leur relation avec la France. Sans la remettre en cause radicalement, ces territoires appellent à une redéfinition des rapports entre l'État et les Outre-mer et aspirent plus ou moins à une forme d'émancipation. L'accent sera mis : d'une part, sur l'« Appel de Fort-de-France » du 16 mai 2022 et ses suites éventuelles ; et, d'autre part, sur les négociations en cours sur l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie qui sont entrées dans une phase décisive.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde -

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - dircab@academiedoutremer.fr